4. Séminaire du mardi 9 mars 2004

Compte rendu de la séance réalisé par Antoine CARDI, doctorant en histoire moderne et contemporaine, Mickaël BERMOND, doctorant en géographie, et Delphine CHAVENEAU, étudiante en maîtrise de géographie.

I. « Flexibilité des élevages en Saône-et-Loire et « cultures de métier » d'éleveur »

Béatrice DEGRANGE, maître de conférence à l'ENESAD de Dijon

Aujourd'hui rattachée à l'ENESAD de Dijon qui travaille sur les innovations en agriculture, Béatrice Degrange propose une analyse sociologique des processus de redéfinition du champ et des identités professionnelles agricoles. Les travaux qu'elle présente ici s'inscrivent dans le prolongement d'une thèse de sociologie¹. Ils s'inspirent des travaux des sociologues et politologues ruraux sur la construction de la profession agricole (Jacques Rémy notamment).

Avant d'aborder les rapports aux changements des éleveurs à partir de l'exemple de la région charolaise, Béatrice Degrange juge utile de rappeler le contexte professionnel dans lequel s'inscrivent historiquement les agriculteurs en France. Elle commence par préciser que la « profession » agricole est née dans les années 1950, au moment où la société a confié aux agriculteurs la mission d'assurer l'approvisionnement en biens alimentaires de la population. Cette profession s'est constituée dans le cadre d'une cogestion entre l'État et les organisations professionnelles agricoles. Elle a promu un modèle de l'exploitation familiale à deux UTH fondée exclusivement sur la fonction de production de matières premières selon des logiques de spécialisation et d'intensification. Les lois d'orientation agricole de 1960-1962 aboutissent à définir un modèle de professionnalisation qui impose aux agriculteurs de rentrer dans des normes de plus en plus exigeantes : niveau de formation, surface minimum d'installation, niveau de revenu à atteindre...etc. Les premières remises en cause de ce modèle viendront de l'intérieur de la profession à partir des années 1970. Dans les années 1980-1990, la légitimité de ce modèle sera également contestée de l'extérieur de la profession par les effets négatifs des activités agricoles sur l'environnement et les inquiétudes relatives à la qualité et à la sécurité alimentaire.

L'entrée en crise du modèle de référence professionnelle construit dans les années 1960 fait donc éclater les repères identitaires des agriculteurs. Elle place ces derniers dans une situation d'interrogation sur ce que signifie « être agriculteur » aujourd'hui. C'est ce processus de décomposition – recomposition de la profession agricole qui intéresse l'auteur ici. Quels sens donnent les agriculteurs aux mises en cause dont leur activité fait l'objet ? Quelles formes d'action développent-ils face à ces mises en cause ?

_

¹ DEGRANGE Béatrice, 2001, La mise à l'épreuve d'une profession. Le travail de redéfinition du métier d'éleveur charolais, Thèse de sociologie sous la direction de Philippe Fritsch, Université de Lyon II – Lumière, UFR d'Anthropologie et de Sociologie, 396 p.

Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, la démarche méthodologique retenue s'inscrit dans une sociologie compréhensive de l'action. Le parti a été pris de réaliser une série d'entretiens prolongés et répétés auprès d'une quinzaine d'éleveurs choisis de façon à couvrir les différentes attitudes possibles face au changement. Ces entretiens visaient à saisir le sens que les éleveurs donnaient à leur métier dans une période de crise du secteur agricole. L'élevage bovin allaitant en Bourgogne sert de cadre à cette étude. Le monde de l'élevage allaitant apparaît particulièrement bien adapté à la problématique posée. A côté du problème de la vache folle dont il a subi les conséquences, ce monde de l'élevage charolais est marqué par un rapport ambivalent à la « modernité » qui se traduit par des tensions assez vives entre le souci de rompre avec l'image de secteur attardé qui lui est associé et l'attachement à des pratiques relativement extensives qui retrouvent une valeur sociale dans un contexte de dénonciation des méfaits du productivisme.

Deux objectifs ont été poursuivis au cours de ces entretiens : d'abord, il s'agit de caractériser les types de raisonnement que les éleveurs peuvent avoir sur le changement. Les matériaux biographiques récoltés ont été traités de façon à dégager des récits-types correspondant à des visions contrastées du métier d'éleveurs et de ses enjeux. Ensuite, il s'agit de comprendre ce qui conditionne ces types de raisonnement. Ce second objectif vise à replacer le point de vue des éleveurs dans le champ professionnel qu'il occupe au travers de leur capital économique, social et culturel. Pour chaque entretien, divers éléments ont donc été réunis : un récit de vie, un récit des changements intervenus au cours de la vie professionnelle, une description des caractéristiques structurelles de l'exploitation, une étude du réseau de relation sociale.

Dans un premier temps, la confrontation des récits-types aboutit à distinguer deux sous-groupes principaux d'éleveurs marqués par un rapport au changement très contrasté : un premier sous-groupe pour qui il faut chercher à « agir sur le cours des choses », un second sous-groupe qui s'inscrit davantage dans un rapport fataliste aux événements (« il faut faire avec »).

Dans un second temps, le croisement des récits-types avec les caractéristiques sociales des éleveurs enquêtés débouche sur une segmentation de l'échantillon enquêté (15 éleveurs) en trois groupes principaux, chacun des groupes se caractérisant à la fois par une certaine façon d'appréhender le sens des changements, par un certain profil sociologique et par un certain mode d'insertion dans les réseaux professionnels.

Le premier groupe réunit des éleveurs qui se sentent condamnés dans un monde de l'élevage qu'ils perçoivent comme de plus en plus insensé. Ils dénoncent le caractère aléatoire des prix à la production et la faible reconnaissance de la spécificité de leur travail dans un monde dominé par les critères d'intensification, de productivité et de rentabilité. Ils valorisent les savoir-faire traditionnels hérités des générations précédentes contre les savoirs techniques des agents de développement agricole. Leurs exploitations, dont la forme juridique est quasi-exclusivement de type individuel, sont plutôt de petite dimension économique. Ce qui fait la valeur de leur métier, c'est l'attention portée au troupeau (la qualité des bêtes engage la réputation de l'éleveur). Leur réseau de relation sociale est fortement localisé. Ils sont peu insérés dans les réseaux agricoles institutionnels. D'une manière générale, ils entretiennent un rapport pessimiste à l'avenir, perceptible dans leur sentiment d'impuissance face au cours des choses.

Le deuxième groupe décrit plutôt des éleveurs attachés à une conception « entrepreneuriale » de leur métier. Ils considèrent plutôt la crise actuelle que traverse l'élevage charolais comme révélatrice de l'insuffisante adaptation de ce secteur aux exigences d'une économie agricole moderne, compétitive et rentable. Ils adhèrent généralement aux

discours sur la nécessaire adaptation aux réalités du marché, et donc à la nécessaire disparition d'une partie des agriculteurs en place, jugée trop passéiste et sans avenir. Ils valorisent l'aspect « stratégique » du métier. Plutôt engagés dans des formes sociétaires de type GAEC, ils affichent pour la plupart un niveau d'étude égal au Brevet de Technicien Agricole (BTA). Ils prônent une séparation entre l'univers professionnel et l'univers familial. C'est parmi les éleveurs de ce groupe que l'on rencontre plus fréquemment des conjoints travaillant à l'extérieur de l'exploitation. Contrairement au groupe précédent, leur réseau de relation sociale est marqué par un fort investissement dans les structures d'encadrement professionnel du monde agricole. D'une manière générale, leur capital social est plutôt assez élevé.

Le troisième groupe correspond plutôt à des éleveurs qui se placent dans une posture critique vis-à-vis du modèle de développement productiviste, tout en considérant avoir une responsabilité dans les changements passés et à venir. Ils veulent rompre avec une vision moderne de l'agriculture basée essentiellement sur l'intensification des techniques de production dans la perspective d'une intégration toujours plus poussée au complexe agroindustriel. La modernité agricole n'est pas incompatible à leurs yeux avec certains éléments de la tradition pour revenir à une forme d'exercice du métier plus « raisonnable » (et plus « équitable »). La recherche de pratiques agricoles alternatives à celles sur lesquelles repose le modèle productiviste est une caractéristique de ce groupe dont les exploitations présentent des taux de chargement animal plutôt faibles. Ils accordent une importance particulière aux engagements « militants ». Les éleveurs qui relèvent de ce groupe sont davantage impliqués dans des organisations professionnelles « minoritaires » (réseau « Agriculture durable », agriculture biologique, confédération paysanne).

DÉBAT

Pour introduire le débat, suite à l'intervention de **Béatrice DEGRANGE**, **Jean-Marc MORICEAU** reprend les deux situations, définies précédemment, d'éleveurs de charolais.

Pour lui, elles regroupent ceux qui "agissent" et ceux qui "font avec". Cependant, il tempère ces délimitations en se demandant si elles doivent toujours s'opposer où si certains éleveurs peuvent se retrouver dans les deux catégories.

De plus, la grille méthodologique mise en place, débouche sur une notion de "réseau" qui est connectée à celle de "soutien".

Béatrice DEGRANGE, rétorque que la première catégorie d'éleveurs n'est pas synonyme d'innovations. Elle reconnaît toutefois, qu'ils ont tendance à se retrouver dans le modèle productiviste, et, que la deuxième catégorie a un rapport particulier face aux changements. Ces éleveurs font des changements, certes minimes, mais les font. De plus, ces transformations modérées peuvent être une transition, une étape, pour une modification plus en profondeur ultérieure.

Les éleveurs de charolais se retrouvent dans deux univers collectifs distincts dont un est plus dense que l'autre. Pour la deuxième catégorie, le collectif existe mais est moins démontré.

Jean-Marc MORICEAU revient sur les interférences qui peuvent exister entre les classes. Il est certain, pour Béatrice DEGRANGE, qu'elles peuvent se regrouper dans quelques cas.

Philippe MADELINE explique que les aléas, internes et externes, dans les exploitations agricoles ont toujours été présents. Dans les années 1960, ce qui était important c'était l'idée d'encadrement, de "mandat", cette pensée était porteuse de certitudes puis d'importants

changements sont intervenus et des crises se sont développées. La période qui a suivi, a été marquée par une déréglementation, par un cadre institutionnel moins présent. "Le chacun pour soi" a fait sa réapparition pour pouvoir résister. D'autres déterminants sont, donc, à la base de l'explication de ces divisions. Les notions de "fermiers-propriétaires", de "crédits" ou de "formes sociétaires" peuvent permettre de réaliser une approche différente de l'étude de ces exploitations.

Pour Béatrice DEGRANGE, il existe en réalité un groupe qui a fait face aux dérèglements et un, qui n'a pas réussi. Elle reconnaît que les éléments liés à la situation financière des agriculteurs, tels que le taux d'endettement, sont importants à prendre en compte. Ce sont des facteurs pris en considération dans son étude, mais, qui à ce jour, n'ont pas été totalement analysés.

Pour Jean-Marc MORICEAU et Pierre BRUNET, la méthodologie est intéressante mais l'échantillon statistique est beaucoup trop faible. La population enquêtée, au final, a été de nombreuses fois subdivisée. Ce procédé ne permet pas une représentativité honorable du phénomène étudié.

De plus, selon **Pierre BRUNET**, il manque une catégorie. Pour lui, il faut trois classes représentatives de la situation des éleveurs de la race charolaise :

- ► Les initiateurs
- ► Les suiveurs
- ► Les retardataires

Sébastien LEPETZ se demande de quelle manière se manifeste le reste du monde agricole et si la population se distribue de la même façon.

Pierre BRUNET s'interroge sur la manière de procéder pour que les agriculteurs puissent percevoir de meilleurs revenus au détriment des actuels intermédiaires. Il cite pour cela, l'exemple d'un agriculteur percheron qui élève des races à viande et qui les transforme en morceaux prêts à être consommés. En effet, la valeur ajoutée est importante sur le produit transformé et dépend d'aléas tels que la production agricole, l'évolution des cours, des techniques de commercialisation et des changements familiaux.

Pierre BRUNET conclue cette première partie de débat en insistant sur les changements familiaux et leurs conséquences sur la gestion d'une exploitation. Il prend les exemples du travail du conjoint et des options prises sur le mode de vie.

Béatrice DEGRANGE précise que ces éléments ont été pris en compte dans son analyse.

II.

« L'élevage dans les campagnes romaines de la Gaule du Nord : approche archéozoologique »

Sébastien LEPETZ, chargé de recherches au CNRS en archéozoologie

L'archéozoologie est une discipline nouvelle. Elle s'occupe principalement de reconstituer les relations entretenues entre hommes et animaux aux périodes anciennes, notamment par l'analyse des ossements retrouvés sur les chantiers archéologiques. Dans une étude de l'élevage antique, les sources qu'elle mobilise sont de plusieurs natures. Les textes des agronomes latins révèlent l'ignorance de l'espace gaulois. Les structures archéologiques, quant à elles, nous informent peu sur l'ampleur de l'élevage. Un examen des outils de l'élevage antique reste trop peu informatif sur la place des animaux. Étudier l'élevage antique avec une approche archéozoologique réclame donc en premier lieu de se pencher sur l'examen des os et dents animaux retrouvés en grand nombre sur les sites de fouilles. L'intérêt majeur étant de pouvoir les relier à la place des animaux dans ces sociétés, à leur production, à leur consommation.

L'archéozoologie permet de combiner plusieurs approches en travaillant sur les soussystèmes techniques de l'acquisition des animaux (chasse ou élevage), l'histoire de l'alimentation ou encore la place des animaux dans la religion (banquets, sacrifices). Le matériel archéozoologique provient, quant à lui, de différents sites archéologiques : fosses et dépotoirs domestiques, structures artisanales, remblais de constructions, niveaux de sols d'occupation. On comprend aisément que le contexte archéologique (site urbain ou rural, sanctuaires religieux, etc.) est un élément majeur à prendre en compte dans la démarche de l'archéozoologie.

Dès lors, l'analyse archéozoologique consiste en différents éléments successifs : la détermination anatomique des os exhumés, de l'espèce à laquelle appartient l'animal, l'enregistrement des données intrinsèques (âge des animaux, taille) et extrinsèques (état de conservation des ossements, découpages éventuels). Tous ces objets archéologiques, bien qu'agissant comme autant de filtres qui retiennent nombre d'informations, sont les révélateurs de pratiques humaines culturellement identifiables. Dans le cas présent, il est possible de détecter les traces de romanisation en Gaule du Nord entre la fin du I^{er} siècle avant et du II^e siècle après Jésus-Christ, par l'examen de la gestion des rejets de boucherie tout d'abord, de l'amélioration des espèces animales ensuite, des stratégies d'élevages enfin.

L'étude des fosses de boucherie sur plusieurs sites de la Gaule septentrionale atteste d'un changement dans la technique du désossage des animaux, qui constitue un indice fort de la romanisation de ces régions dans la période considérée. L'apparition de nouveaux types d'artisanats participe du même processus : le développement de la production de collagène, extrait des os des animaux et utilisé dans la fabrication des colles ou des peintures, est également un élément révélateur. Il en va de même pour ce qui concerne la gestion de l'évacuation des cadavres des animaux, rejetés selon les espèces, soit à l'intérieur des villes – dans la rue, dans des puits (c'est le cas, par exemple, pour les porcs) – soit à l'extérieur de celles-ci, dans des fosses (les chevaux). Ces différences soulèvent ici la question des limites entre monde urbain et monde rural.

Le deuxième aspect de la romanisation de la Gaule du Nord entre la fin du I^{er} siècle avant et du II^e siècle après Jésus-Christ réside dans l'étude des innovations introduites dans les pratiques d'élevage. Cette recherche a été conduite sur quatre sites distincts situés dans quatre régions différentes : Arras, Meaux, Amiens et Vieux. Au cours de la période, on

constate en effet une évolution notable du phénomène pastoral, décelable essentiellement dans un accroissement de la taille des animaux dont on étudie les ossements. Les bovins, dont les os sont nombreux et particulièrement solides – ce qui favorise leur conservation – sont tout particulièrement adaptés pour illustrer ce phénomène. Leurs restes témoignent d'une modification de la morphologie générale de l'animal qui passe par un renforcement des phalanges des pattes antérieures, signe d'un renforcement musculaire du haut des pattes par rapport au bas. Cette évolution, si elle est générale, ne se manifeste pas avec la même ampleur dans les quatre sites considérés : à Vieux, par exemple, les os retrouvés restent plus petits que dans l'extrême Nord de la Gaule (comme à Arras). On peut néanmoins considérer qu'elle témoigne du passage d'une importation physique d'animaux aux caractères physiologiques archaïques – au début de la période – à une amélioration progressive de souches indigènes.

Ces développements sur l'amélioration des espèces animales en Gaule du Nord entre la fin du I^{er} siècle avant et du II^e siècle après Jésus-Christ permettent également de s'interroger sur l'orientation stratégique de l'élevage. En la matière, le site remarquable de Longueil-Sainte-Marie fournit de précieux renseignements. Vaste de 40 hectares, composé d'un habitat groupé distribué par des chemins, Longueil-Sainte-Marie est constitué de maisons avec des fosses chargées de recueillir les restes de l'alimentation. On y décèle deux types de structures archéologiques : dans la partie nord du site sont creusés de nombreux fossés dont la destination n'est pas alimentaire, alors que la partie sud comprend des fosses qui, elles au contraire, reçoivent les déchets alimentaires (on n'y découvre ni chiens ni chevaux – qui n'étaient pas consommés en Gaule romanisée – comme c'est le cas dans les fossés de la partie nord). Par contre, la présence en large majorité d'os de caprinés dans les deux types de structures pousse à s'interroger sur la destination de l'élevage du mouton dans le nord de la Gaule à l'époque. L'examen des dentures permet habituellement d'évaluer précisément l'âge d'abattage des animaux, élément qui, à son tour, nous renseigne sur la stratégie de l'élevage en présence : l'abattage d'animaux jeunes révèlerait un élevage pour la viande ; un âge moindre permettrait de suggérer un élevage pour la laine; enfin, un élevage pour le lait laisserait découvrir les ossements d'animaux très jeunes. À Longueil-Sainte-Marie, les animaux abattus sont globalement âgés, ce qui permet d'estimer qu'on est plutôt ici en la présence d'une stratégie d'élevage en vue de la production de laine. Cette hypothèse est renforcée par l'inexistence de tout centre urbain à proximité, dont on peut estimer qu'il aurait plutôt orienté l'élevage vers une production laitière.

Ce type d'analyse peut également être réalisé pour d'autres animaux comme les bovins. Au I^{er} siècle, le site de Longueil-Sainte-Marie révèle un abattage d'animaux jeunes, alors qu'au IV^e siècle ils apparaissent plus âgés. Dans ce cas, la mise au jour d'un abattage d'animaux âgés peut être interprétée comme le témoignage d'une production laitière ou orientée vers le travail de la terre. Se pose ici le problème de savoir si les dissimilitudes constatées révèlent soit une modification dans le temps de la destination de l'élevage, soit des différences sociales entre des consommateurs de deux époques distinctes, les uns consommant une viande de meilleure qualité (au I^{er} siècle) par rapport aux autres (au IV^e siècle).

Ces quelques éléments de réflexion montrent la complexité de l'analyse archéozoologique et la prudence avec laquelle il faut traiter les informations qu'elle dévoile, notamment pour des périodes où les mondes ruraux et urbains ne sont pas encore complètement définis.

DÉBAT

Jean-Marc MORICEAU introduit le débat en rappelant les apports et les limites de l'archéologie.

Cette science apporte des informations sur une période lointaine, antérieure aux premiers écrits du Moyen-Age.

Cette discipline se base sur des hypothèses et ne permet que de déceler des conjonctures.

Jean-Marc MORICEAU s'interroge sur quatre points exposés par Sébastien LEPETZ :

- L'élevage permet-il de mettre en évidence des rapports ville/campagne ?
- **2** On remarque que l'élevage extensif s'est transformé en élevage organisé à l'époque romaine ; les animaux sont parqués. Sont-ils nourris avec des cultures fourragères ? Si oui de quelles régions proviennent-elles ?
- La mise en relation des ossements avec les courbes typologiques actuelles permet de déterminer la spécialisation du bovin. Peut-on mettre sur le même plan le bœuf de trait, la vache laitière et l'animal destiné à la boucherie ?
- Quelle crédibilité est accordée à ces hypothèses par les historiens médiévaux ? Il faudrait faire les mêmes analyses, mais de leurs points de vue, et les mettre en relation avec celles émises par les archéologues. En effet, il n'existe aucun contradicteur pour cette époque. Les archéologues peuvent-ils travailler sur un terrain moins tranquille ?

Sébastien LEPETZ reconnaît que sa discipline n'est pas soumise à des contradicteurs. Toutefois, il cite le travail de Benoît CLAVEL étudiant le Bas Moyen-Age et qui met en évidence des convergences et des divergences nombreuses. Il prend pour exemple le cheval dont la taille a été suivie jusqu'au XVII^{ème} siècle. Il en ressort une analyse contradictoire : les chevaux sont de taille moyenne alors que des bêtes de grande taille ont été importées d'Italie. Selon Sébastien LEPETZ, il est vrai que les animaux de trait sont moins nombreux que ceux destinés à la consommation Il illustre ses propos par l'exemple d'un site qui a mis en évidence 80 % d'ossements bovins. Ces animaux étaient destinés à la production laitière. Peut-être une spécialisation régionale?

Philippe MADELINE remarque que Sébastien LEPETZ a parlé de lièvres et non de lapins. Pour quelles raisons ?

Selon Sébastien LEPETZ, les lapins sont apparus au début du Moyen-Age et ne sont pas originaires du nord de la Loire.

Philippe MADELINE s'interroge sur l'utilisation d'ustensiles. Pour **Sébastien LEPETZ**, il n'y a pas d'utilisation avant le VII^{ème} siècle, et sont, selon lui, une manifestation de la pratique de l'élevage.

Patrice LAJOYE illustre le débat de son expérience personnelle, avec la découverte à Lisieux, d'un site urbain et d'une galerie de 30 m de long et de 5 à 8 m de large. Les sols sont en mortier composé d'os bovins. Il s'interroge sur le nombre de bêtes tuées.

Pour **Sébastien LEPETZ**, un cas de boucherie peut expliquer ce dépôt. Toutefois, **Patrice LAJOYE** remarque alors qu'il s'agit d'un temps de désossage court car il a pu comptabiliser 30 couches d'os sur une période recouvrant 1.5 siècles. **Sébastien LEPETZ** rappelle qu'il n'y a rien d'étonnant et s'appuie sur l'exemple de Jouars-Pontchartrain dans les Yvelines. Pour lui, les carcasses d'animaux ont été gérées.

Patrice LAJOYE note cependant, que dans le cas de Lisieux, il s'agit d'une réutilisation des os. Pour Sébastien LEPETZ, cela s'explique par le fait que les animaux arrivent sur pied et que l'on n'a pas su quoi faire des ossements.

Sébastien LEPETZ clôture ce séminaire en rendant hommage aux archéologues qui sont, pour lui, les garants des futurs travaux des archéozoologues.